

Jumelage Bordeaux – Ashdod suspendu après 21 mois de massacres à Gaza !

Comité Action Palestine, le 1er juillet 2025

Vendredi 26 juin 2025, nous apprenions par voie de presse que Pierre Hurmic, le maire de Bordeaux, avait exprimé dans un courrier adressé à son homologue israélien, le maire de Ashdod, sa volonté de suspendre les activités associées au jumelage entre les 2 villes en raison des « crimes intolérables » que l'armée israélienne commet à Gaza. Il aura donc fallu attendre plus de 21 mois de massacres des Palestiniens et de destructions sans limites pour que Pierre Hurmic paraisse s'indigner et prenne position. Vingt et un mois pendant lesquels samedi après samedi, les manifestants bordelais dénonçaient, à l'appel du Comité Action Palestine, les crimes israéliens, le génocide en cours et le rôle spécifique de Ashdod notamment dans le blocage de l'aide humanitaire destinée Gaza (révélé dans la presse depuis février 2024). Nous pouvons nous féliciter que la mobilisation paye et oblige Pierre Hurmic à prendre cette décision, au moment où il faut bien le dire d'autres maires suspendent également le jumelage de leurs villes avec des colonies israéliennes. C'est une décision avant tout symbolique, puisque les activités de coopération étaient a priori déjà en sommeil depuis longtemps. On peut aussi supposer que cette indignation tardive n'est pas sans lien avec l'approche des élections municipales et peut être la crainte d'être un jour l'objet d'une plainte pour complicité de crimes contre l'humanité. Aussi nous ne devons pas nous satisfaire d'une suspension, et nous devons continuer à dénoncer ce jumelage jusqu'à sa rupture définitive.

STOP Jumelage !